



La *Bogis-Bossey* GAZETTE

Informations municipales et régionales - page 1

Edito



Extrait du discours
du 1^{er} août 2021:



«Syndic de Bogis-Bossey depuis le 1^{er} juillet 2021 et après avoir fonctionné au conseil général puis au conseil communal et pendant 9 ans comme Municipal, j'ai eu pour mission cette année d'organiser un premier août très particulier. En effet, pour les raisons que nous connaissons, nous n'avons pas pu le fêter en 2020 comme de coutume, soit les années paires à Bogis-Bossey et les années impaires à Chavannes-de-Bogis pour partager ce moment patriotique et convivial.

Les Autorités communales ont dû prendre, au cours des derniers mois, des décisions à la fois pragmatiques et solidaires, qui se traduisent par des actions inédites, comme l'organisation et la livraison de courses pour les personnes vul-

nérables, et quelques fois difficiles comme l'annulation de nombreux événements festifs et rassembleurs.

Cette épreuve que nous avons traversé doit nous interroger sur le modèle de société dans lequel nous vivons ainsi que sur celui que nous souhaitons.

Le modèle de société que nous connaissons depuis plusieurs décennies est fortement basé sur la mondialisation des échanges. Ce modèle montre ses limites et révèle sa grande fragilité face à cette crise sanitaire et économique, malgré les prédictions et avertissements de bon nombre d'experts.

Les crises successives, sociales, économiques et environnementales, nous poussent peu à peu vers un modèle à l'opposé de celui issu de la révolution industrielle. En effet, ce dernier ne se caractérise plus par la recherche du progrès mais se traduit de plus en plus par l'individualisme, le renforcement des inégalités et l'isolement dans des villes toujours plus grandes et denses, ou encore par une dépendance

envers des technologies qui nous éloignent les un-e-s des autres.

Il y a donc urgence à créer ensemble un nouveau système où chacune et chacun pourra trouver sa place, dans un environnement sain et vivre là où il le souhaite sans que cela soit un poids financier insurmontable. Ceci nécessite une importante remise en question de notre mode de vie actuel – qui en outre met en péril la planète – ainsi qu'une vision politique sur le long terme.

Face à ces enjeux globaux, des solutions locales existent déjà.

L'économie de proximité a montré qu'elle pouvait répondre aux sollicitations de la population : paniers à domicile et vente directe du producteur au consommateur ont eu la cote. Les circuits courts, éliminant les intermédiaires, ont grandement contribué à répondre aux besoins essentiels des citoyennes et des citoyens. Ces mêmes circuits courts permettent d'éviter les longs transports des marchandises et la dépendance vis-à-vis d'autres régions

du monde. Enfin, ils constituent un soutien d'une grande importance envers les exploitations agricoles de la région. Tâchons de nous en souvenir à présent, dans cette période dite «de reprise» afin de continuer à les solliciter.

Il est temps de prendre collectivement la mesure des enjeux, notamment sanitaires et climatiques, auxquels nous faisons face aujourd'hui et prendre nos responsabilités, sans quoi les générations actuelles et futures en pâtiront. Toutes et tous, nous sommes acteur-trice-s du présent et initiateur-trice-s de l'avenir. Nous devons donc penser et agir avec discernement et bon sens, dans l'esprit du développement durable.

Je tiens à remercier vivement les bénévoles qui ont prêté main forte à la Municipalité en ces temps bouleversés ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de l'administration et de la Voirie qui ont travaillé sans relâche pour maintenir les prestations les plus essentielles à la population.»

Jean Widmer,
Syndic de Bogis-Bossey

Décisions des derniers Conseils communaux

CONSEIL COMMUNAL DU 23 JUIN :

Préavis n° 39/21 concernant les Statuts de l'APEJ. *accepté*

Préavis n° 40/21 concernant le rapport de gestion de la Municipalité sur sa gestion 2020. *accepté*

Préavis n° 41/21 concernant les comptes 2020. *accepté avec amendement*

Préavis n° 42/21 concernant les indemnités et vacations des membres du Conseil Communal pour la législature 2021-2026. *accepté*

CONSEIL COMMUNAL DU 27 OCTOBRE:

Préavis n° 01/21 concernant l'autorisation générale de plaider. *accepté*

Préavis n° 02/21 concernant la

compétence à accorder à la Municipalité d'engager les dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles. *accepté*

Préavis n° 03/21 concernant les autorisations générales à accorder à la Municipalité pour l'acquisition ou l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers ou de titres de sociétés

immobilières ainsi que pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales. *accepté*

Préavis n° 04/21 concernant le budget communal 2022. *accepté*

Préavis n°05/21 concernant l'arrêté d'imposition 2022. *accepté*

Atelier participatif pour le projet «Le Levant»

Les habitants de Bogis-Bossey se sont présentés nombreux à l'invitation de la Municipalité le samedi 12 juin pour travailler et échanger au sujet du projet « Le Levant ». Le projet concerne une possibilité d'extension du centre du village sur une parcelle appartenant à la commune. Cette extension située en face du cœur de village serait composée d'une surface de 5400 m² pour le prolongement du village ainsi que d'un secteur vert de 6400 m².

Cinquante-cinq participants ont contribué à cette matinée de présentations et de discussions organisée par la Municipalité sortante et soutenue par le bureau d'architectes et d'urbanisme Plarel.

Sept groupes de travail ont été créés pour donner leurs avis, faire des commentaires et des propositions dans le cadre de l'élaboration du plan d'affectation «Le Levant». Ces groupes ont échangé sur 3 secteurs : le cœur du village existant, le prolongement du village et le secteur vert.

Les discussions furent riches, vives, constructives et très utiles. De nombreuses propositions et remarques ont été faites. Merci à toutes et à tous!

Quelle conclusion ?

Un développement de la parcelle est envisageable pour la majorité des participants. Néanmoins, certaines conditions importantes doivent être prises en considération, notamment la préservation de l'aspect du cœur du village ainsi que du cadre de vie des quartiers environnants, la limitation des nuisances en termes de bruit et de trafic engendrés, le maintien de la sécurité pour les piétons et la mobilité douce, et finalement offrir un espace vert aux habitants du village.

Et maintenant ?

La Municipalité remercie vivement les participants à cet atelier et tiendra compte des éléments communiqués pour sa réflexion. Dans un premier temps, elle propose de compléter le dossier avec une étude de mobilité et une étude de bruit pour le centre du village. Ces études compareraient la situation actuelle à la situation future et permettraient d'élaborer un plan d'affectation approprié. La Municipalité se réjouit de collaborer avec le Conseil Communal au sujet de ce projet.

Les habitants de Bogis-Bossey seront évidemment tenus au courant de l'évolution de ce dossier. MM

La fibre optique traverse notre village

Rappelez-vous, en 2013 était construit sur notre territoire communal le gazoduc dont son tracé reliait Trélex à Colovrex. Sujet qui avait fait parler de lui à l'époque à cause de sa proximité avec le quartier des Pralies.

Mais saviez-vous qu'à proximité de cette conduite à haute pression de gaz naturel se trouve une toute autre infrastructure de tubes et de câbles ? Il s'agit en effet de la fibre optique installée par la société Gas & Com AG, fournisseur indépendant dans le secteur des infrastructures de télécommunication (dont un des actionnaires n'est autre que GAZNAT SA).

Cette infrastructure permet la transmission de données pour la surveillance et le contrôle des installations de transport et de distribution du gaz naturel. Ainsi, l'état, la maintenance et la sécurité des installations sont garantis à long terme.

Leur surveillance est soumise à des règles de sécurité particulièrement strictes, qui ont également un effet positif sur les systèmes de câbles. La sécurité des tracés est très élevée et le risque de dommages extrêmement faible.

Grâce aux nombreuses années de relations bien établies avec des opérateurs de réseau dans des villes et des agglomérations, Gas & Com peut offrir des connexions exclusives de porte à porte et de ville à ville en Suisse ainsi que dans des métropoles étrangères.

A l'époque lors de l'installation du passage des tubes, la Municipalité de Bogis-Bossey avait exigé la création de deux chambres d'accès pour la visite, le contrôle ainsi qu'un éventuel futur raccordement.

Ainsi, cette infrastructure est un atout pour les entreprises ou les sociétés qui auraient des besoins spécifiques et qui aimeraient investir pour raccorder leur établissement. Il est vrai qu'aujourd'hui, les capacités offertes par les réseaux mobiles concurrencent fortement la fibre. JMG



Plan du tracé de la fibre optique en rouge. Source Gas&com

Pour nos amis bricoleurs ou pas !

Que vous soyez bricoleur dans l'âme ou pas du tout, il y a toujours quelque chose à réparer ou rénover chez soi. Et quoi de mieux, si en plus, on peut participer à la sauvegarde de notre planète. Comment ?

Ne jetez pas, faites réparer!

Vote appareil ménager est cassé ? Avez-vous penser à le réparer plutôt que le jeter et en acheter un nouveau ?

Vous n'êtes pas bricoleur ?

Cela ne fait rien, L'Ecrow est un atelier de multi-réparation situé à Eysins et à Nyon qui vous propose de réparer presque tous vos appareils et avec le sourire. Il s'agit en effet d'une association à but non lucratif qui s'est donnée pour mission de réduire le nombre et le volume d'objets jetés dans la région de la Côte.



L'Ecrow
Grand-Rue 27 à Eysins
tous les jeudis 8h-17h
tél. 078 420 07 48
www.ecrou.ch

N'achetez pas, empruntez!

Pour les bricoleurs, plutôt que d'acheter de l'outillage qui ne vous servira qu'une seule fois, pourquoi ne pas le louer ? La Manivelle est une bibliothèque de partage d'outils et d'objets (p.ex. appareils de cuisine) qui a ouvert ses portes début octobre à Nyon. Allez y jeter un coup d'œil! SG

La Manivelle
Rue des Marchandises 1 à Nyon
mercredi et vendredi 17h-19h
<https://nyon.manivelle.ch>

Ça brunche à Belle-Ferme

Pour la deuxième année consécutive, le domaine de Belle-Ferme a organisé un



brunch à la ferme à l'occasion de la fête nationale du 1^{er} août qui a rassemblé, cet été, 250 personnes.

Cet événement, qui a eu un franc succès, est chapeauté par l'Union Suisse des Paysans qui se charge de la partie publicitaire et de répertoire sur leur site internet les fermes proposant le brunch du 1^{er} août.

Tous les produits proposés sont 100% local, soit produits par le domaine de Belle-Ferme ou par des collègues agricul-

teurs de la région. Le buffet copieux et richement fourni a ravi les convives. Des petites Olympiades sur la thématique de l'agriculture pour petits et

grands animaient l'après-midi.

Au vu du franc succès, une troisième édition verra certainement le jour en 2022. SG



Journée «Coup de balai»



jeux, bordures de route, forêt et rivière ont été scrutés afin d'y ramasser les déchets qui jonchaient le sol.

Les habitants ont répondu

largement présent avec une quarantaine de participants! Ils ont été remerciés en fin de matinée avec un apéro offert par les autorités à l'aire de jeux de la déchetterie. SG



Comme tous les ans, la commune a organisé une journée «Coup de balai» au mois de septembre invitant les habitants qui le souhaitent à effectuer une matinée de nettoyage sur tout le territoire de la commune. Les aires de

Excursion lacustre pour nos seniors

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée, le 12 septembre dernier, la sortie annuelle des aînés. La journée a commencé par un café-croissant à la buvette du port de Coppet.



Le village s'est animé durant l'été!

Une place de jeux toute neuve, l'assouplissement des règles Covid, les festivités du 1^{er} août et la fête du village, voilà de quoi avoir egayé notre centre

du village durant la période estivale!

En effet, après une année de repos forcé, l'Amicale était ravie de pouvoir vous proposer



une édition 2021 de la fête villageoise. Elle a été d'ailleurs surprise de la participation des habitants ceci malgré le contexte sanitaire.

Finalement, ce sont des villageois joyeux de refouler la place et heureux de se revoir en famille et entre amis autour d'un verre que l'Amicale a retrouvés. SG

Une cinquantaine de participants ont pu apprécier ensuite une excursion lacustre avec repas reliant Coppet à Lausanne à bord d'un bateau de la CGN.



Les personnes étaient ravies de se retrouver et d'échanger sur les derniers événements de la commune.

CLZ

Recensement des hirondelles

Les hirondelles font partie des espèces d'oiseaux protégés. En effet, en 30 ans, on a pu voir leur nombre diminuer d'au moins un tiers en Suisse. Les facteurs principaux sont le manque de sites de nidification et de nourriture dus principalement à la forte démographie de notre région de La Côte. Sachant que les hirondelles font leur nid sous les avant-toits ou dans les anciens corps de ferme, les anciennes fermes détruites pour de nouvelles constructions, et les immeubles à toit plat ne font que diminuer leur espace de vie. De plus, les prés transformés en quartiers d'habitations et les jardins ressemblant à des «terrains de golf» n'accueillent plus leur garde-manger: les insectes!

C'est là qu'entre en action « le projet Hirondelles - La Côte » hébergé par l'association la Vaux-Lierre à Etoy (Centre de soins pour oiseaux sauvages). Ce projet a pour but de recenser sur une période de 3-5 ans les nids d'hirondelles à fenêtre, rustiques et martinets noirs dans près de 60 communes de La Côte par des bénévoles chevronnés qui quadrillent chaque commune et constatent la présence ou non de ces oiseaux. Les chiffres obtenus sont ensuite retransmis à la station ornithologique Suisse de Sempach et permettent de mesurer l'évolution dans notre région et prendre les mesures nécessaires pour faire perdurer la vie de ces espèces chez nous.



Le projet Hirondelle-La Côte souhaite en effet faire cohabiter au mieux l'être humain et les hirondelles via des aménagements

et renforcer les colonies dans des secteurs à potentiel.

C'est de novembre et jusqu'à mi-mars, une fois que les oiseaux ont migré et quitté leurs nids que des actions peuvent être entreprises. Lesquelles ? Les nids ne pouvant être détruits et les hirondelles revenant en principe chaque année au même endroit, il est possible de faire poser des planches en bois sous les nids afin que les fientes ne salissent pas les bâtiments. Une autre mesure est la pose de nids artificiels lorsque l'on constate des nids abîmés et cassés alors que le lieu est propice à la vie de ces espèces.



Aussi, si vous rencontrez une problématique avec les hirondelles ou martinets noirs sur votre propriété, c'est maintenant qu'il faut agir !

Vous pouvez sans autre contacter les bénévoles du projet qui pourront vous proposer des solutions concrètes et venir chez vous installer l'infrastructure nécessaire. Attention, renseignez-vous bien si vous souhaitez poser vous-même des planchettes de protection, car leur taille et la distance par rapport au nid sont importants, sinon vous risquerez d'importuner et de mettre en danger l'oiseau ! SG

La Vaux-Lierre « Projet hirondelles – La Côte »

Magali Baeriswyl, coordinatrice du projet (et habitante de notre commune), tél. 078 859 41 44 ou magbaeris@hotmail.com

Anthony décolle avec sa trott'

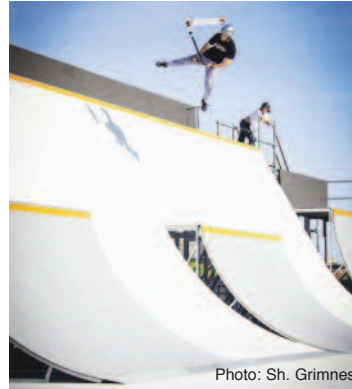


Photo: Sh. Grimnes

Notre jeune rider, Anthony Grant, maîtrisant l'art de la trottinette a représenté fin septembre la Suisse avec 11 autres compatriotes lors de la compétition des Urban World Series à Barcelone. Une première pour Anthony qui a terminé à la 13^e place en catégorie park et 22^e place en catégorie street. Il participera en décembre aux championnats du monde au Danemark. SG

Mariage



Il y a 50 ans, la chapelle de Bogis-Chavannes accueillait Thérèse et Walter Muhlemann pour célébrer leur mariage. 50 ans après jour pour jour, le renouvellement de leurs vœux a eu lieu le 27 août 2021.



En Bref !

Epicerie

Le gérant de l'épicerie de Chavannes-de-Bogis a résilié son bail pour le 31 décembre 2021. La municipalité regrette la disparition de ce commerce et des services postaux. Elle espère qu'un nouveau projet pourra rapidement être proposé pour cette arcade.

Marché de l'Ecoissiau

Ouvert le samedi de 9h à 12h jusqu'au 17 décembre. Ouverture spéciale le 22 décembre (paniers garnis avec produits de la ferme et local sur réservation). Janvier-février: self-service Réouverture le 12 mars 2022.

Naissances

Eléa Porchet

né le 20.08.2021

Noah Abssi

né le 03.08.2021

Felix Larrea

né le 28.04.2021

Liam Notz

né le 19.02.2021

Victor Saget

né le 08.09.2021

Décès

André Castelli

le 18.08.2021

Susan Jefford

le 21.09.2021

Yvonne Mugnier

le 24.09.2021

Agenda

26 novembre

Vente des couronnes de l'Avent
Place du village 18h-19h30

5 décembre

Fête du St-Nicolas
Place du village 16h-18h

12 janvier 2022

Brûlé de sapins
Ferme de l'Ecoissiau 18h-20h